



Conseil intercommunal de l'ASIJ **7 juin 2023 à Syens**

Lors de la séance du 7 juin 2023, les délégués des communes membres de l'ASIJ ont pris les décisions suivantes :

1. Assermentation de Monsieur Grégoire Favre de Jorat-Mézières et de Monsieur Yves Flaction de Ropraz.
2. Élection du Président du Conseil intercommunal : Monsieur Gaël Manigley de Vulliens est élu à l'unanimité.
3. Élection du Vice-Président du Conseil intercommunal : Monsieur Benjamin Borlat de Corcelles-le-Jorat est élu à l'unanimité.
4. Election des scrutateurs, scrutatrices et de leurs suppléants : Mesdames Frédérique Plasschaert Marengo et Stéphanie Tâche sont remerciées. Madame Marina Moretti-Vasserot et Monsieur Gabriel Liechti sont élus scrutateurs. Mesdames Nathalie Zweifel et Sandra Favre sont élues suppléantes.
5. Election du Président du Comité de direction : Monsieur Christophe Balissat de Corcelles-le Jorat est élu à l'unanimité.
6. Préavis 01/23 – Comptes 2022 + rapport de gestion adoptés à l'unanimité moins une abstention.
7. Préavis 02/23 – Demande d'autorisation d'une servitude d'usage d'abris de protection civile, en faveur des communes de Jorat-Mézières, Vucherens et Vulliens, contre un montant de CHF 166'545.15, correspondant à 179 places d'abri PC dans le sous-sol du Collège Gustave-Roud à Carrouge, commune de Jorat-Mézières adopté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 7 juin 2023

Au nom du Conseil Intercommunal
de l'ASIJ

Gaël Manigley
Président



Fabienne Blanc
Secrétaire

ASSOCIATION SCOLAIRE
INTERCOMMUNALE DU JORAT (ASIJ)
Tél. 021 557 35 08

